



DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION
6 bis avenue des
Pyrénées
BP 39
31240

☎ 05.62.79.86.16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres
- en exercice : 17
- présents : 13
- ayant pris part au vote : 15
- procurations : 2

L'an deux mille dix-huit et le treize mars à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sur convocation régulière en date du 5 mars 2018, sous la présidence de Madame Isabelle GODEAS, Vice-Présidente.

Etaient présents : MME ISABELLE GODEAS, MME MARIE BIRE, MME RAYMONDE CORBON, M. ANDRE DA PONTE MME ISABELLE DIAZ, MME CHRISTIANE FARRUGIA, M. JOËL FEULLERAT, MME MONIQUE GUEDES, MME RENEE HUMEAU, MME NADINE MAURIN, M. YVAN NAVARRO, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, MME MONIQUE BEZOS,

Etaient absents ayant donné procuration : MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à MME I. GODEAS), M. JEAN-PAUL MAUVEZIN (Pouvoir donné à MME M. GUEDES)

Etaient absents excusés : M. MARC PERE. MME ELISABETH ATTELAN

DÉLIBÉRATION n° 2018/007

Objet : Signature d'une convention d'utilisation du fichier partagé de l'Association Territoire Logement et Analyse Sociale (ATLAS)

Madame la Vice-Présidente informe les membres du Conseil d'Administration que l'Association ATLAS est gestionnaire du fichier départemental de la demande locative sociale de la Haute-Garonne.

ATLAS est un fichier partagé de la demande locative social mis en place en avril 2011 par les organismes HLM de la Haute-Garonne.

Ce fichier Départemental a notamment pour but de :

- faciliter et simplifier les démarches des demandeurs de logement locatif social,
- enregistrer toutes les demandes en matière de logement locatif social et affecter à chaque demande un numéro d'enregistrement unique via un serveur départemental,
- associer l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur logement,
- localiser l'offre de logement disponible dans le but de faciliter et préparer les propositions de logements aux demandeurs,
- identifier la demande de logement social insatisfaite,

- gérer les aspects quantitatifs des flux et des stocks de demandes de logement locatif social,
- bénéficier d'un système d'information offrant une banque de données pertinente et des outils d'analyse et de statistiques complets, souples et évolutifs.

Le CCAS de L'Union gère un nombre de plus en plus importants de demande de logements et le parc des logements locatifs sociaux est en augmentation constante sur la commune.

L'utilisation du fichier partagé par les agents permettra notamment une mise à jour régulière des dossiers déposés au CCAS, un meilleur suivi et une actualisation des demandes.

L'accès à ce fichier est gratuit l'année de l'adhésion. L'abonnement annuel pour les années suivantes s'élève à une somme forfaitaire de 500 €.

La présente convention a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles le CCAS de la commune de L'Union utilisera le fichier de la demande locative sociale de la Haute-Garonne et les modalités d'accès des utilisateurs à l'application informatique, ainsi que les obligations en résultant pour chacune des parties.

Madame la Vice-Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la signature de cette convention d'utilisation du fichier partagé de l'Association ATLAS et de l'autoriser à signer la convention et tous les documents s'y rapportant.

Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité, d'approuver la signature de cette convention d'utilisation du fichier partagé de l'Association ATLAS et d'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer ladite convention et tous les documents s'y rapportant.

Pour copie conforme,

La Vice-Présidente,

Isabelle GODÉAS

- Transmis le 21 MARS 2018
- Affiché le 21 MARS 2018

